

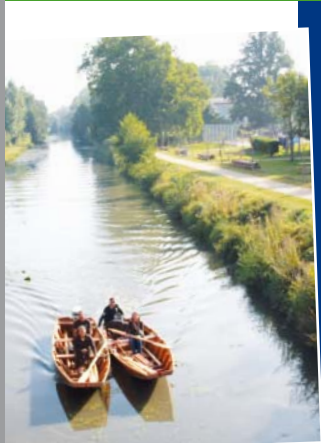
Chalette

Magazine municipal / n°23 / février 2012



Place Commune

www.ville-chalette.fr



**21^{ème} balade
du Canal d'Orléans**
P 6

Radio Chalette
présente :

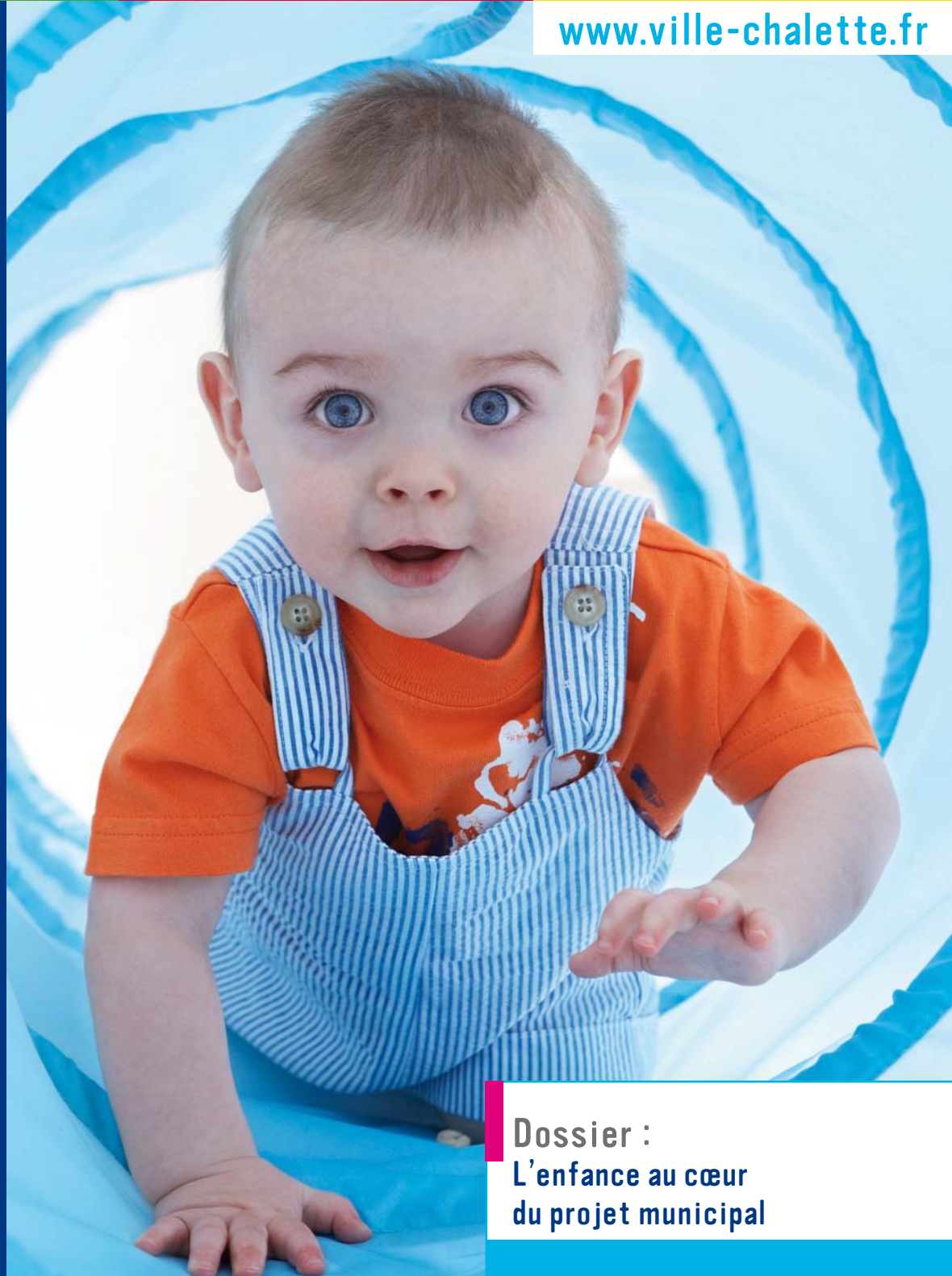
LABEL TREMP

Avis à tous les musiciens.
Un tremplin musical pour
vous faire connaître.

3 Sélections et une finale.
Pour vous inscrire ou pour
plus d'infos :

[HTTP://WWW.LABELTREM.P.FR](http://WWW.LABELTREM.P.FR)
Tél : 02.38.98.57.55

**Un tremplin musical
pour promouvoir
les artistes locaux**
P 8



Dossier :
**L'enfance au cœur
du projet municipal**

En 2012, poursuivons nos combats pour les droits des habitants !

Avec plus de 800 participants, la cérémonie des vœux à la population qui s'est déroulée le samedi 21 janvier fut un grand succès et nous a permis de nous retrouver et d'échanger dans une ambiance très conviviale. Et nous en avons besoin, car l'année 2012 débute mal : la crise financière et économique s'amplifie, le chômage, tous les prix explosent, portant un coup fatal au pouvoir d'achat des habitants. La seule réponse apportée au plan national et européen, c'est la succession des plans d'austérité. Mais l'austérité, présentée comme le remède, est pire que le mal. Car en cassant la protection sociale, en augmentant les taxes et les impôts, on empêche durablement toute reprise économique puisque les habitants n'auront plus les moyens de consommer.

Comme maire de Chalette, commune où les habitants sont déjà frappés de plein fouet par le chômage, la précarité et les bas salaires, je m'oppose radicalement à cette politique d'austérité qui leur enfonce encore plus la tête sous l'eau.



Le Maire à la cérémonie des vœux à la population, lors de son allocution le samedi 21 janvier 2012

Si nous devons défendre nos acquis, c'est de nouveaux droits dont nous avons besoin pour vivre mieux dans notre pays.

L'année dernière, nous avons lancé, avec de nombreuses associations, une grande campagne pour faire respecter les droits fondamentaux des habitants, et en particulier leurs droits au logement et à l'énergie. Il y a urgence ! J'en veux malheureusement pour nouvelle preuve le décès d'un de nos concitoyens orléanais dans l'incendie de son logement, le jour même où on lui a coupé l'électricité !

Oui, nous devons rêver à un monde où chacun aurait les moyens de vivre décemment grâce à son travail, pourrait payer ses factures, avoir de quoi se nourrir, se déplacer et se distraire.

Mais si je reste persuadé que cet autre monde est possible, il n'existe pas encore. Alors nous devons lutter pour faire changer toutes les lois inhumaines, comme celles qui permettent de jeter à la rue des familles qui n'ont tout simplement plus les moyens de régler leur loyer, leur consommation d'énergie.

Nous attendons toujours l'appel du jugement qui nous est pour l'instant défavorable et j'espère de tout cœur, pour les Chalettois et tous les Français, que nous gagnerons notre appel en 2012 et que, grâce à Chalette, la loi changera !

Mais dans le cas contraire, et quel que soit le résultat des échéances électorales prochaines, **je reprendrai, si le Conseil municipal m'y autorise, de nouveaux arrêtés interdisant les expulsions locatives et les coupures d'énergie.**

Franck DEMAUMONT,
Conseiller général,
Maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

P3 - Actualités
Coup d'envoi des travaux au Lancy

P4 - On en parle
Listes électorales : un pic d'inscriptions fin décembre

P5 - Invitée du mois
Margarida Pereira ou la passion du folklore

P6 - Vivre ensemble
Dimanche 19 février à Chalette : la 21^{ème} balade du Canal d'Orléans

P7 - Vivre ensemble
Les vœux de la Municipalité

P8 - Du côté de la radio
Avis aux musiciens et musiciennes de l'est du département : un tremplin musical pour promouvoir les artistes locaux

P9-10-11 - Dossier
L'enfance au cœur du projet municipal

P12 - Arts et culture
Des vacances inventives et ludiques

P13 - Sports et loisirs
De la nage mais pas que ...

P14 - Libre expression

P15 - Histoire d'avant
Danielle Casanova, l'indomptable

P16 - A l'affiche

Chalette Place Commune

Direction de la publication : Franck Demaumont
Directeur de la communication : B. Ballu
Rédaction : W. Le Bellec, D. Creff, P. Avezard,
B. Taleb / Conception maquette : C. Bas
Mise en pages et impression :
Orient Express 01 40 64 44 10

Imprimé sur papier 100% recyclé avec des encres végétales par
ORIENT EXPRESS : 01 40 64 44 10

Coup d'envoi des travaux au Lancy

Les travaux rue Paul-Painlevé dans le quartier du Lancy ont démarré début janvier. Cette restructuration conduite conjointement avec Logem-Loiret a pour but de clarifier les espaces publics et privés et de renforcer l'attrait du quartier aux abords des commerces.



Ces travaux se dérouleront en quatre tranches. La première, qui vient de débiter par le renforcement du réseau pluvial avec l'Agglomération, la création d'une place de quartier avec au centre l'édification d'une fontaine et d'un parvis destiné à accueillir un nouveau marché. Ces nouveaux travaux, qui devraient durer jusqu'en juin, permettront de valoriser l'entrée du square Lantara qui deviendra accessible à tous.

Ensuite, la seconde phase concernera davantage la voi-

rie avec un réaménagement de la rue (rétrécissement de la voirie, plantations d'arbres, création de places de parkings, notamment pour les commerces). La troisième tranche portera sur la valorisation de l'entrée de la rue Paul-Painlevé, au carrefour avec la rue André-Gide, avec l'aménagement d'un jardin d'agrément à l'emplacement de l'immeuble démoli. Enfin, la quatrième et dernière étape portera sur le réaménagement du square Lantara.

Déborah Creff

L'extension du magasin Super U, une très bonne nouvelle pour la ville de Chalette

Vendredi 6 janvier, la Commission départementale d'aménagement commercial réunie à la Préfecture a émis un avis favorable au projet d'agrandissement du centre commercial Super U situé rue Saint-Just, au cœur du quartier Kennedy / Château-Blanc. Pour M. Bersan, directeur de ce magasin, ce projet d'aménagement permettra de renforcer l'offre commerciale existante mais également de l'élargir avec des produits estampillés Bio. Notons que ce projet d'extension répondra aux nouvelles normes environnementales (récupération des eaux et maîtrise de l'énergie en particulier).

Cette extension offrira à M. Bersan la possibilité de renforcer son offre issue des filières courtes avec la vente de produits régionaux. Autre nouveauté : ce sera la création d'une boucherie, répondant en cela à une forte demande de la clientèle. Pour la ville de Chalette, cet agrandissement présente de nombreux avantages. Le premier d'entre eux est qu'il accompagne un quartier en mutation. Magasin de proximité au sens où il accueille les riverains de ce secteur, il a su s'ouvrir et devenir une référence pour de nombreux habitants des communes environnantes. Cette mixité contribue à donner une image positive de ce secteur trop souvent décrié.

Conscient de ce rôle, M. Bersan répond souvent avec volon-



M. Bersan,
Directeur de Super U Chalette

tarisme aux animations du comité de quartier et demeure à l'écoute du tissu associatif avec lequel il entreprend de nombreux partenariats. Plus largement, ce projet confirme le dynamisme de la ville et de sa population. Il permet et anticipe un nécessaire rééquilibrage de l'offre commerciale à l'échelle de l'agglomération qui a trop souvent privilégié le secteur d'Antibes sur la commune d'Amilly.

Reste à obtenir les financements. Pour le directeur de Super U, la crise que nous subissons risque de créer des difficultés pour obtenir les prêts nécessaires, d'autant que les banques n'accompagnent pas comme elles le devraient le développement économique. Mais l'optimisme demeure.

B. Ballu

Le projet :

Il consiste à augmenter la surface commerciale de 831 m² (684 m² réservés au supermarché, 82 m² d'espace « expo-vente » et 65 m² consacrés à la vente de vêtements). L'essentiel de cette extension serait créé sur l'emprise foncière existante. En matière environnementale, il est prévu la récupération des eaux de pluie et l'installation de candélabres et de panneaux solaires. Enfin, l'intégration dans l'environnement sera particulièrement soignée avec la création de haies ainsi que des plantations d'arbres de notre région.

On en parle...

Listes électorales : un pic d'inscriptions fin décembre

Si la campagne nationale pour l'inscription sur les listes électorales s'est faite étrangement discrète au regard de celle menée en 2007, à Chalette l'appel de la Municipalité à s'inscrire sur les listes électorales et la mobilisation des associations ont sans aucun doute porté leurs fruits. En effet, nombreux ont été les retardataires en cette fin de décembre à se précipiter au service « élections » qui a enregistré pas moins de 813

inscriptions, soit une augmentation de 356 par rapport à 2011. Preuve d'un certain engouement pour les prochaines échéances électorales. Les Chalettois, comme les Français, auraient-ils envie de peser massivement sur l'avenir de notre pays ?

Réponse le 22 avril et le 7 mai pour l'élection présidentielle, et les 10 et 17 juin pour l'élection des députés.



Les académiciens en herbe de l'agglomération ont reçu leur dictionnaire



La classe d'Élisabeth Jacquet en discussion avec Monsieur Fred Jean-Charles

Dans le cadre de la lutte contre l'illettrisme initiée par l'Éducation Nationale, celle-ci a mis en place depuis l'année scolaire dernière une initiative intitulée *Les dictionnaires des écoliers de France*. Cette action, destinée aux classes de grandes sections maternelles jusqu'au C.M.2, consiste en l'élaboration d'un dictionnaire en ligne de 30 000 mots. Chaque classe participant au dispositif travaille sur une dizaine de mots, l'objectif étant de constituer un *Trésor de mots* que les élèves auront compris, mémorisés et n'oublieront pas. Ce projet place les technologies de l'information et de la communication au cœur de l'apprentissage scolaire et renouvelle l'enseignement du vocabulaire à l'école élémentaire. Trente-trois classes du département ont participé,

dont onze dans le Montargois. À Chalette, ce sont deux classes qui se sont investies dans ce travail : le C.P. d'Élisabeth Jacquet (école Vivier-Boutet du Bourg), le C.M.2 de Monsieur Moreau (école Michel-Moineau de la Pontonnerie).

Lundi 9 janvier en début d'après-midi, au Centre Louis-Aragon à Chalette, s'est déroulée une cérémonie officielle de remise des dictionnaires aux différentes classes participantes. En présence de *Madame Florence Naudin*, Inspectrice de l'Éducation Nationale pré-élémentaire, de *Madame Liliane Depardieu*, Inspectrice de l'Éducation Nationale Montargis-Ouest, de *Monsieur Fred Jean-Charles*, Inspecteur de l'Éducation Nationale Montargis-Est, de *Madame Maillet*, du Centre Régional de Documentation

Pédagogique du Centre (C.R.D.P.) et de *Sylvie Colland*, responsable du service scolaire de la Ville de Chalette, les académiciens en herbe de l'agglomération ont reçu LEUR dictionnaire. Ces deux ouvrages (un dictionnaire G.S./C.P./C.E. et un dictionnaire C.E./C.M.) sont les premiers dictionnaires entièrement rédigés et illustrés par des élèves. Fruits de leur imagination et de leur travail, ces dictionnaires permettront aux écoliers de découvrir la langue française, avec leurs mots. Ils pourront y chercher un terme précis, mais aussi flâner de mot en mot, au gré de l'alphabet ou du hasard des rencontres illustrées.

Les dictionnaires sont également en vente et les élèves peuvent les acquérir s'ils le souhaitent et les garder précieusement dans leur bibliothèque personnelle comme une de leur première œuvre publiée et à laquelle ils auront travaillé...

B. Taleb

Quelques chiffres

- 1300 écoles ont participé à ce projet, représentant 5000 classes.
- Le dictionnaire des 8-11 ans contient 10 500 définitions, 900 illustrations, ainsi que des compléments encyclopédiques ou culturels (jeux, devinettes, poèmes).
- Le dictionnaire des 5-8 ans contient 5 500 mots, 8 500 définitions, 650 illustrations, ainsi que des compléments encyclopédiques ou culturels.

Margarida Pereira ou la passion du folklore

Margarida Pereira est la fondatrice du groupe folklorique portugais *Ronda Tipica* bien connu des Chalettois. Nous sommes allés à sa rencontre afin qu'elle nous dévoile l'histoire de cette formation qui comptera bientôt 32 ans d'existence.

Margarida Pereira,
fondatrice de Ronda Tipica

Ronda Tipica...

Aujourd'hui, la formation compte près de 100 membres et est composée de trois groupes de danseurs. Elle est ouverte à toutes celles et tous ceux qui ont envie de découvrir le folklore du Portugal, qu'ils en soient originaires ou non.

Petite, d'aspect fragile, mais ne nous fions pas aux apparences, cette femme aux longs cheveux d'ébène et aux yeux noirs qu'elle a soulignés pour l'occasion d'un trait de khôl ne peut cacher ses origines. En effet, dès que retentit le son de sa voix, une pointe d'accent nous dévoile sans équivoque son pays natal.

C'est à l'âge de 12 ans que Margarida découvre le folklore à Viana. Comme elle l'explique, « à l'époque il n'y avait rien à faire d'autre et c'est devenu pour moi, très vite, une passion. Lorsque je ne pouvais assister à un entraînement parce qu'il n'y avait personne pour me ramener, je pleurais à chaudes larmes ».

En 1974, à tout juste 18 ans, elle s'installe à Chalette. « Lorsque je suis arrivée, je ne parlais pas le français et c'est en lisant *Picsou* que j'ai appris les rudiments de langue même si l'm'arrivait d'employer des mots à contresens, comme par exemple *constipé* au lieu d'*enrhumé*, (en portugais, *enrhumé* se dit *constipado*) ce qui me valut nombre de moqueries... » Mais la danse lui manque et, puisqu'aucun groupe folklorique portugais n'existait dans l'agglomération, elle intègre le Ballet Zaporogues puis, en 1977, le Ballet Hopak.

Une main de fer... ...dans un gant de velours

Très vite, la communauté portugaise la sollicite pour créer une formation. Proposition qu'elle décline dans un premier temps. Mais l'insistance de ses compatriotes devient si pressante qu'elle finit par accepter mais sous conditions. « J'accepte de monter cette troupe si j'en ai réellement les moyens. Je veux un groupe authentique, avec des costumes artisanaux de qualité et cela demande de l'argent » leur réplique-t-elle du haut de ses 24 printemps. Une main de fer dans un gant de velours, cette Margarida ! « C'est ainsi que va s'organiser un gigantesque porte-à-porte chez les membres de la communauté, lequel va se révéler un

véritable succès notamment chez les plus humbles, ceux des cités du Stade et du Solin, qui sont les plus généreux » tient à préciser Margarida...

Ainsi naît en 1980 *Ronda Tipica*. La première répétition se déroule le 4 février et la première représentation aura lieu lors de la kermesse de Vésines. En septembre de la même année, le tout jeune groupe participe au premier Festival Folklorique International organisé par le Service Culturel de la Ville. En six mois, 24 chorégraphies auront été réalisées, un travail titanesque !

Margarida, la femme orchestre

Au sein du groupe, Margarida c'est la femme orchestre. Elle fait tout, compose ou arrange les musiques, rédige les textes, chante, crée les chorégraphies et certains costumes, organise les sorties, les spectacles, etc. « Et je vous assure, lance-t-elle à l'envi, cela n'a pas toujours été simple. Combien de pleurs, de nuits blanches. Il faut dire qu'à l'époque j'étais très jeune et très perfectionniste. Je le suis restée d'ailleurs et je suis malheureuse quand je vois un bras plus haut que l'autre, un faux pas... Et puis, vous savez, les Portugais sont un petit peu machos. Au début ils auraient préféré un enseignant homme, j'ai dû m'imposer face à ces jeunes même si j'étais alors la plus âgée... Il faut du tact, de la patience et beaucoup de passion dans ces conditions-là ! »

Aujourd'hui, même si son travail au sein du groupe reste intense, Margarida s'octroie lors de son seul jour de repos, qui est le mardi, un peu d'évasion en s'adonnant à la peinture à l'huile.

Une boule d'énergie, cette Margarida, et je suis sûre que si l'on poussait un peu plus loin l'exploration de ce beau personnage nous découvririons derrière sa nervosité, voire son anxiété, une très belle veine d'artiste...

B. Taleb



Dimanche 19 février à Chalette : 21^{ème} balade du Canal d'Orléans

À l'initiative du syndicat de gestion du Canal d'Orléans, la 21^{ème} balade du Canal d'Orléans se déroulera cette année, et pour la première fois, à Chalette. Quatre circuits de randonnées de 5, 9, 15 et 22 km sont prévus, sachant que celui de 5 km est particulièrement adapté à un parcours familial, accessible en poussette et fauteuil roulant. Le départ et l'arrivée s'effectueront au parc de loisirs – site des trois canaux (de Briare, du Loing et d'Orléans). À l'issue de la randonnée, à partir de 12 heures, un pot de l'amitié accompagné du traditionnel boudin sera offert.

Côté pratique

- Les inscriptions s'effectueront au Parc de Loisirs à partir de 7h – Les heures limites d'inscription sont :
 - de 7h à 8h pour les parcours de 15 et 22 km
 - de 7h à 9h pour le parcours de 9 km
 - de 7h à 10h pour le parcours de 5 km
- Les tarifs pour les licenciés (sur présentation obligatoire de la licence de la Fédération Française



de Randonnée) ont été fixés à :

- 2€ (1 ravitaillement) pour les parcours de 5 et 9 km
- 3€ (2 ravitaillements) pour les parcours de 15 et 22 km
- gratuit pour les enfants de moins de 10 ans

- Pour les personnes non licenciées, une majoration de 1€ sera effectuée sur tous les tarifs (les frais d'engagement incluent une assurance et le ou les ravitaillements).

L'U.S.C. Randonnées de Chalette-sur-Loing et l'Association « *Les amis*

du Musée du Canal » invitent tous les amoureux de la nature et de la balade à participer nombreux à cette matinée détente.

Les partenaires :

- > le Conseil Général du Loiret
- > le Syndicat Mixte de Gestion du Canal d'Orléans
- > les associations et les élus des communes de Chalette-sur-Loing et Pannes
- > toutes les communes riveraines du Canal d'Orléans

Bienvenue aux nouveaux arrivants !

S'installer dans une nouvelle ville, que ce soit pour ses études, sa retraite, un travail ou tout autre raison, est souvent source de tracas. Afin d'atténuer ce petit bouleversement, chaque année la Municipalité de Chalette organise une cérémonie de bienvenue en direction des nouveaux habitants. Elle se déroulera pour 2012 le vendredi 24 février à 18 heures 30 à la Maison des Associations – 32, rue Claude-Debussy. Dans une ambiance conviviale, ce sera l'occasion pour les élus de présenter leurs actions et leurs projets pour la ville puis d'orga-

niser une visite de quelques équipements-phares de la cité. Quant aux nouveaux venus, cette soirée leur permettra de rencontrer leurs élus, de dialoguer, de questionner, de mieux faire connaissance avec leur nouveau lieu de vie, mais également de découvrir plusieurs services de la Ville et divers services publics locaux (*E.R.D.F.*, *SMIR-TOM*⁽¹⁾, *Amelys*⁽²⁾, La Poste) par le biais d'expositions et de documents présentés par les responsables ou agents de ces services. Un moment privilégié, donc, pour découvrir dans les détails sa nouvelle ville.

Les Rendez-vous :

- > **Le vendredi 24 février, 18h30 :** Réception des nouveaux habitants à la Maison des associations
- > **Le samedi 25 février :** Visite en bus des principaux équipements municipaux. Départ de la Maison des associations à 9 heures.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter le service Relations Publiques au 02.38.93.57.97

⁽¹⁾ Syndicat mixte de traitement des ordures ménagères

⁽²⁾ Service de bus de l'Agglomération

Les Vœux de la Municipalité

Samedi 21 janvier, la Municipalité de Chalette recevait la population dans le cadre de la traditionnelle cérémonie des vœux.



Les médaillés : *Roberte BOUSSELY, Présidente de l'U.S.C. Rando, Gérard PASQUELIN, Président de la Randonnée Chalettoise, Maïmouna DEH, Présidente des Femmes Demboubé, Pierre HEUGUES, Président de la C.N.L., Bernard VERON, Président de la FNACA, Daniel SANDRIN, Président de l'Union Gymnique de Chalette.*

Plus de huit cents Chalettois, mais aussi des représentants du tissu associatif, syndical, économique ont répondu présents à ce rendez-vous, en présence de François Bonneau, président du Conseil Régional. Dans une ambiance détendue animée par la compagnie des « Croqueurs de pavés », chacun a apprécié ces instants d'échanges et de partage. À cette occasion, la Municipalité a remis la médaille de la Ville à six personnalités issues du mouvement associatif. [Retour en images sur cette soirée...](#)



Du côté de la radio...

Avis aux musiciens et musiciennes de l'est du Loiret : un tremplin musical pour promouvoir les artistes locaux

Un festival musical organisé par Radio Chalette va bientôt voir le jour. Intitulé « Label Tremp », ce rendez-vous a pour but de promouvoir les talents locaux dans le domaine de la musique. Il s'agit également de créer un nouvel événement musical pour les habitants de l'agglomération montargoise.



(de bonne qualité si possible) et vos liens Internet (blog, Myspace, Facebook...) à l'adresse suivante « Radio Chalette, 15 rue Gambetta, B.P. 51, 45120 Chalette-sur-Loing » ou bien par mail contact@labeltrempe.fr.

De même vos vidéos sont les bienvenues. Vous pouvez aussi contacter la radio au 02 38 98 57 55.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site Internet : <http://www.labeltrempe.fr/>

Déborah Creff

Quatre concerts à ne pas manquer

Trois auditions où cinq groupes locaux sélectionnés se produiront par soirée sont prévues le vendredi 24 février, le vendredi 27 avril et le vendredi 8 juin à la Maison des Arts de Chalette devant un jury de professionnels. Celui-ci sera composé de programmateurs de radios et de festivals, de musiciens ou encore d'un journaliste spécialisé dans la culture... Au cours de chacun de ces concerts, deux groupes seront choisis pour participer à la grande finale qui se tiendra le vendredi 14 septembre au Hangar de Chalette. Des prix et des récompenses seront alors décernés aux groupes les plus talentueux. À noter que ces quatre concerts seront ouverts au public. Le tarif d'entrée sera de 4 euros pour les spectateurs.

Comment participer ?

« Label Trempe », c'est un concours ouvert uniquement aux groupes locaux de l'est du Loiret de tous genres musicaux.

Pour participer, remplissez le bulletin d'inscription téléchargeable sur le site Internet <http://www.labeltrempe.fr/>.

Envoyez également le plus rapidement possible une biographie du groupe, vos maquettes son

Radio Chalette
présente :
LABEL TREMP

Avis à tous les musiciens.

Un tremplin musical pour vous faire connaître.

3 Sélections et une finale.

Pour vous inscrire ou pour plus d'infos :

HTTP://WWW.LABELTREMP.FR

Tél : 02.38.98.57.55



Françoise Gaudet,
lors du Noël de la crèche
en décembre 2011

Le mot de Françoise Gaudet, Adjointe à la petite enfance

La politique de la petite enfance mobilise d'importants crédits dans de nombreux domaines. Cela traduit la volonté de la Municipalité de mettre au cœur de son engagement l'avenir des plus jeunes. **L'avenir de la jeunesse ne mérite-t-il pas le meilleur et ce dès la naissance ?**

« Pour répondre, tant aux attentes des familles qu'aux besoins éducatifs, la Ville a été à l'initiative de nombreux projets qui, aujourd'hui encore, démontrent toute leur pertinence.

Crèche municipale, relais d'assistantes maternelles, ludothèque, centres de loisirs ouverts aux plus jeunes, animations culturelles, développement d'activités sportives, etc., autant d'actions encadrées par des professionnels confirmés qui participent à l'éveil des enfants et ce dès le plus jeune âge.

Ce dossier présente les principales actions de la ville. Mais il ne suffit pas d'avoir les meilleurs équipements, les équipes les plus qualifiées pour répondre aux besoins naissants des familles. La Ville, à l'écoute des nouvelles attentes des parents, a organisé les services municipaux dédiés à l'enfance pour que l'écoute et l'exercice de la parentalité soient davantage pris en considération. C'est tout le sens du nouveau service « Ecole et familles », car l'un des objectifs de la Municipalité est de soutenir les parents dans l'exercice de leurs responsabilités.

Une coopération avec l'Éducation Nationale et un partenariat avec les différents acteurs socio-éducatifs ont été mis en place depuis deux ans. Le but étant de travailler en collaboration avec les services sociaux qui interviennent dans le champ de l'aide sociale à l'enfance, de la protection de l'enfance, de la prévention et de l'éducation.

La Ville se propose d'aider les parents à investir leur rôle, de les soutenir dans l'exercice de leur responsabilité éducative, de les aider à surmonter leurs difficultés en partageant leurs expériences et savoir-faire.

Pour cela, la crèche et le Relais Assistantes Maternelles (R.A.M.) se rendent disponibles pour accueillir, écouter et conseiller les parents.

L'équipe de la crèche travaille actuellement sur un projet visant à mettre en place un conseil de crèche, un « atelier pause-café ». L'objectif étant de favoriser la participation des parents dans le parcours, parfois semé d'embûches, de l'enfant et ce dès le plus jeune âge. »

La crèche, un lieu d'éveil et de socialisation

La crèche municipale Danielle-Casanova, située place de la République, accueille 40 enfants de 10 semaines à 4 ans du lundi au vendredi, de 7 h à 18 h. Si l'on se cantonne à la définition du Petit Robert, une crèche est destinée à recevoir dans la journée des enfants de moins de trois ans dont les parents travaillent. Mais pour Betty Lacault, directrice de la crèche municipale et toute son équipe, « *cette définition est trop réductrice. Une crèche ne se limite pas à un mode de garde, elle a d'autres missions. Elle est centrée autour du développement émotionnel et social de l'enfant et de sa famille. La socialisation, l'autonomie et l'éveil de l'enfant, tout en respectant son rythme et son individualité, sont les mots clé d'une bonne prise en charge* ».

Une équipe au service des enfants

À Chalette, le fonctionnement repose sur une équipe pluridisciplinaire composée de 14 professionnelles de la petite enfance. Pour celles-ci, l'objectif est de faire en sorte que la présence des enfants en crèche soit un enrichissement et une source de nourritures psychiques et intellectuelles. L'équipe met tout en œuvre pour que les enfants se sentent bien, dans un lieu familial. Ils sont accueillis en deux sections : les « petites canailles » et les « petits loups ». « *La particularité c'est que tous les âges sont mélangés, on travaille en petite famille, précise Betty, excepté pour les activités où l'on regroupe les enfants du même âge.* » Afin de mieux aider l'enfant à aborder l'école maternelle, la séparation d'avec ses parents, les rencontres avec les autres et la conduite de ses apprentissages, des activités telles que l'éveil musical, la psychomotricité, les contes (en partenariat avec la médiathèque) et des activités autour du jeu grâce à la ludothèque et à toute l'équipe sont organisées tout au long de la semaine. À noter que l'établissement accueille les enfants porteurs de handicap jusqu'à 6 ans.

L'aide à la parentalité, objet de toutes les attentions

Mais, comme le souligne Betty Lacault, si les crèches ont été créées pour répondre à un besoin de mode de garde, elles sont aussi une aide pour les femmes dans leur démarche d'émancipation. C'est également un lieu d'écoute, de partage, d'aide dans

la fonction parentale. En effet, dans quel autre lieu un parent peut-il parler de son enfant avec des professionnelles qui le connaissent bien ?

L'aide à la parentalité, c'est un des objectifs que la directrice souhaite développer dans les mois et les années à venir. Par exemple pour 2012 – 2013, elle souhaite développer des partenariats avec une diététicienne, l'Institut National de Prévention et d'Éducation pour la Santé, les familles et l'équipe de la crèche sur le thème de l'alimentation. Cette action abordera la préparation, l'équilibre, la diversification des menus, le temps de repas avec l'enfant. Sans oublier l'organisation d'un repas auquel seraient invités les parents afin de partager ce temps avec leurs enfants.



Des repas équilibrés, variés et confectionnés sur place

D'ailleurs, un des atouts de la crèche Danielle-Casanova réside dans le fait que les repas sont confectionnés quotidiennement et sur place. 80 % des ingrédients sont des produits frais achetés chez des commerçants locaux. Et puis, afin de

répondre à la réglementation en matière de cuisine collective, la Ville a décidé de construire une extension du bâtiment qui abritera une nouvelle cuisine conforme aux règles d'hygiène alimentaire et qui sera dotée également d'une biberonnerie. De quoi améliorer cette ancienne structure et offrir ainsi une meilleure qualité d'accueil aux enfants et à la cuisinière !

B. Taleb



Dossier / L'enfance au cœur du projet municipal

> Éveil sportif



Avec le Service des Sports de la Ville, un éveil sportif est proposé aux petits fréquentant le centre de loisirs Georges-Cosson les mercredis matin. L'activité est encadrée par Martine. Avec cet éveil sportif, coordination, équilibre, appuis et déplacements sont au programme, cela sous forme de petits jeux en équipes et de manière très ludique. Les enfants sont répartis en plusieurs groupes et les séances durent environ 30 minutes.

> Le R.A.M.

Le Relais Assistantes Maternelles accompagne les parents dans leur recherche d'un mode de garde en leur donnant le maximum d'informations sur les structures de Chalette. Il les aide à mieux appréhender leurs responsabilités d'employeurs en les informant des législations en vigueur pour l'embauche d'une assistante maternelle. Le R.A.M. informe aussi les assistantes maternelles sur leur statut et les lois encadrant leur profession. Il travaille ainsi en direction des personnes gardant des enfants pour les inciter à se faire agréer. Il organise des temps collectifs pour les assistantes maternelles accompagnées des enfants dont elles ont la charge. Des animations sont ainsi proposées aux enfants, en petits groupes, dans un objectif de socialisation et d'éveil. Pour les assistantes maternelles, ce sont des temps d'information et de formation. Le R.A.M. se situe au centre de loisirs Louis-Aragon. **Pour plus d'informations, contacter le 02.38.85.92.88 ou le 06.33.56.77.73.**



> La médiathèque c'est aussi pour les petits !

Plusieurs activités sont prévues à la médiathèque pour les petits :



> Les Bébés lecteurs

(enfants de la naissance à trois ans accompagnés par un adulte)

Prochaines dates : les 18 février, 18 mars, 14 avril, 30 mai et 30 juin de 10h30 à 11h30

> Les Petits lecteurs

(enfants de trois à six ans, accompagnés par un adulte)

Prochaines dates : les 4 février, 14 mars, 7 avril, 9 mai, 9 juin de 10h30 à 11h30



> Contes par l'association *Chimère et Mélusine*

Prochaines dates : les 15 février et 4 avril de 16h à 17h

Renseignements au 02 38 07 24 90

Courriel : mediatheque.chalette@agorame.fr

> Pour les petits, deux rendez-vous avec la piscine Auguste-Delaune.



> Les bébés nageurs (pour les 6 mois - 3 ans)

Le but, familiariser l'enfant avec le milieu aquatique. Les mercredis et samedis de 10h à 11h.

> Les bout'chous (pour les 3 - 6 ans)

Pour aller vers une autonomie dans l'eau. Les mercredis et samedis de 11h à 12h.

Renseignements au 02 38 93 01 04

> La ludothèque

Ouverte depuis le 11 mars 2006, la ludothèque de Chalette est un lieu d'accueil similaire à une bibliothèque, à la différence près que les jouets et les jeux remplacent les livres et que les enfants doivent obligatoirement être accompagnés d'un adulte. Les prochains rendez-vous proposés :

- > **Soirée jeux** vendredi 24 février de 19 h à minuit à la ludothèque pour les adultes,
- > **Semaine du jeu** du lundi 5 au vendredi 9 mars de 9 h à 18h30 à la Maison de Quartier de la Pontonnerie,
- > **Soirée jeux** vendredi 23 mars de 19 h à minuit à la ludothèque pour les adultes,
- > **Soirée jeux** vendredi 20 avril de 19 h à minuit à la ludothèque pour les adultes,
- > **Semaine du jeu**, dans le cadre des vacances de printemps du 23 au 27 avril, au restaurant scolaire de Vésines.

La ludothèque se situe à l'Espace Louis-Aragon, 6 impasse Marceau à Chalette. Responsable / Véronique Lebrize : 02 38 98 64 07 ou veronique.lebrize@ville-chalette.fr.

Des vacances inventives et ludiques

Les congés d'hiver approchent à grands pas... Pour l'occasion, les accueils de loisirs de la Ville seront ouverts du lundi 27 février jusqu'au vendredi 9 mars. Pour vos enfants, les animateurs se sont attelés à concocter un programme haut en couleur.

Opération «relooking» au centre Georges-Cosson

L'accueil de loisirs va ainsi devenir un véritable petit chantier de rénovation ! Les enfants, secondés par leurs animateurs, se pareront de blouses de peintres pour offrir une cure de jouvence à leur centre. L'objectif sera d'égayer les locaux en habillant les murs grâce à la création d'œuvres qui mettent en scène différents paysages ou personnages fictifs. Des vacances qui ne manqueront pas de développer l'imagination et la créativité des enfants !

Et pendant ce temps-là, au centre Louis-Aragon...

Les enfants de 6 ans seront transportés dans l'univers merveilleux des Schtroumpfs à travers des activités ludiques et créatives où chacun pourra devenir un des petits habitants du village champignon. Mais attention à Gargamel et Azrael qui ne sont pas loin... Une aventure schtroumpfement chouette !

Quant aux 7-8 ans, ils se mettront dans la peau de détectives de la police scientifique de Chalette. Ils mèneront ainsi diverses expériences pour essayer de résoudre une énigme, notamment grâce à l'utilisation de microscopes.



À l'abordage moussaillons ! Les 9 ans se transformeront en pirates pour une grande chasse aux trésors. Monstres marins, sirènes et crocodiles tenteront de leur bloquer la route. Mais grâce à leur force et leur ténacité, les pirates en herbe parviendront à déjouer tous les pièges !

Pour Sylvain Pinard, responsable du Pôle Réussite éducative, « l'idée est d'offrir aux enfants des vacances à des coûts abordables, de produire des programmes d'animations ludiques, de leur permettre de s'ouvrir à des activités culturelles et sportives qu'ils n'ont pas l'habitude de pratiquer. »

Déborah Creff



Decor replacable

Comment s'inscrire ?

La période d'inscription se déroulera du lundi 13 au mercredi 22 février. Contacter le Service Enfance Scolaire en mairie au 02.38.89.59.58, ouvert les lundi et mercredi de 13h 30 à 17h 30, les mardi, jeudi et vendredi de 8h 30 à 12h 15 et de 13h 30 à 17h 30, et le samedi de 8h 30 à 12h 30.

Sports et loisirs

De la nage, mais pas que...



Tous les mardis soir, une trentaine d'ados de Chalette et des environs se retrouve à la piscine de Chalette. L'apprentissage des différentes nages, le perfectionnement et la détente ne sont pas les seules activités proposées. Partant du constat que dans un grand nombre de clubs les activités nautiques présentées sont surtout basées sur la natation sportive, et qu'il n'y a pas de club résident à la piscine de Chalette, Erwan Lebrun, son directeur, souhaitait trouver avec ses collègues une alternative : donner une autre approche de la natation que celle de la compétition et de la performance.

Sauvetage aquatique et secourisme

L'idée d'un passeport pour différentes activités en lien avec les valeurs que la Ville essaie de mettre en avant, à savoir la solidarité et l'entraide, est donc née. De ce fait, comme l'explique Erwan Lebrun, « nous avons développé tout un aspect sur le sauvetage aquatique et le secourisme, mais aussi d'autres activités avec la mutualisation des équipements que la Ville possède sur la base de loisirs, un côté citoyen et solidaire, le tout bien sûr lié à l'eau et à l'environnement ».

Un fort taux de renouvellement

La première année, cette activité concernait une vingtaine d'enfants mais maintenant ils sont près d'une quarantaine à se retrouver chaque mardi soir. Parmi eux, un fort taux de renouvellement, près de 80%. Des jeunes qui se passionnent pour la discipline « car ils y trouvent une alternative intéressante », dixit Erwan Lebrun. Ce « club » est réservé aux 13 à 17 ans révolus, pour faire la jonction avec les activités adultes qui commencent à 18 ans.

Patrice Avezard

Vive la « grimpette » !

Depuis maintenant un peu plus de dix ans, un club d'escalade officie à Chalette. Certes, le Montargois ne compte pas de lieux pour s'adonner à ce plaisir mais il suffit de faire quelques dizaines de kilomètres, en forêt de Fontainebleau notamment, pour y avoir droit. Quand le temps ne le permet pas ou pour s'entraîner et acquérir les bases, c'est au gymnase Pablo-Picasso qu'il est possible de pratiquer et de s'initier à « la grimpette ». Tous les ans, près d'une quarantaine de jeunes et moins jeunes, débutants et plus expérimentés, rejoignent le club. Dans l'année un peu moins d'une dizaine de sorties extérieures ont lieu, que ce soit à Larchant, à Buthiers ou encore dans la Nièvre. Cette année, une sortie est envisagée du côté des Gorges du Tarn. Pour ce qui est du matériel, l'Escalade-club de Chalette le prête. Il est bon de savoir également qu'il est possible de faire un, voire deux



essais, avant d'adhérer au club. Pour tout autre renseignement, rendez-vous les mardis de 20h30 à 22h ou les jeudis de 18h30 à 22h au gymnase Pablo-Picasso de

Chalette, rue Pierre-Proud'hon, ou contacter le président Emmanuel ROGUE au 06 08 27 19 35.

Patrice Avezard

➔ Le Groupe des élus communistes :

TEOM, austérité, l'affaire de tous !

Alors que le gouvernement veut forcer les élus locaux à le suivre docilement, à supprimer leurs services et emplois publics pour imposer aux populations des politiques d'austérité toujours plus dures, les élus communistes et républicains tiennent à affirmer une nouvelle fois leur opposition résolue à ces choix destructeurs pour toute la société.

L'austérité ne peut qu'aggraver encore la situation économique et sociale et ajouter du chômage et de la précarité, mais aussi de nouveaux déficits. Cette spirale régressive a déjà de lourdes conséquences pour nous tous.

Ne cédon pas aux pressions! Ce n'est pas au peuple de payer la crise !

Dans notre agglomération Jean-Pierre Door met en œuvre cette politique d'austérité en faisant payer à la population ses

choix désastreux, comme avec la TEOM. Aussi appelons-nous tous les élus à répondre à la demande des populations pour combattre cette nouvelle taxe qui s'ajoute à toutes les augmentations de l'énergie et de l'alimentation pesant lourdement sur le budget des familles. RESISTONS !

Plus de 3000 pétitions ont été signées par les habitants de l'agglomération pour exiger le retrait de la TEOM et l'organisation d'un référendum. Les élus communistes et républicains de Chalette ont été saisis par les organisateurs et exigeront, lors du conseil de l'AME du 2 février, l'organisation d'un référendum d'agglomération. Si le Président Door refuse, nous demanderons au Maire de Chalette de l'organiser dans notre ville.

➔ Le Groupe des élus socialistes :

Les étudiants « étrangers » à la France !

En 2007, dans une lettre de mission adressée à son ministre de l'immigration, Nicolas Sarkozy rappelait l'un de ses thèmes favoris de campagne : celui de l'« immigration choisie ».

Quatre ans après, il ne fait pas bon être étranger en France, même diplômé ! La circulaire du 31 mai 2011 durcit de façon drastique les conditions d'accès au travail pour les jeunes étrangers nouvellement diplômés.

Le jeune étranger désireux de venir étudier en France doit déjà se confronter à une première barrière : le plafond des ressources a été fortement augmenté et les visas sont distribués au compte-gouttes. Si le jeune a la chance d'être accepté en formation, il demeure sur un

« siège éjectable ». En effet, même avec une promesse d'embauche à la clé et depuis cette circulaire, un grand nombre de ces jeunes s'est vu refusé le titre de séjour leur permettant de travailler.

Le gouvernement commet une erreur stratégique sur le plan économique en privant la France de ces jeunes diplômés, futurs entrepreneurs, innovateurs, chercheurs, et de fait créateurs d'emplois qui nous font cruellement défaut.

Elus socialistes à Chalette, terre d'immigration depuis des décennies, nous sommes sensibles au sort réservé à ces jeunes. Nous condamnons la politique d'immigration du gouvernement en place, stigmatisante et de plus en plus persécutrice.

État civil :

Naissances :

DARKAOUI Mohamed
GÖKKAYA Océane
YÜKSEL Medine
JEMAI Haykel
VALLADE Victoire
BRAC Chame
LE COLLONNIER Bastien
TORRES Britney
COLOMY Lola
BECQUET Yanis
BOUNEGGAR Sofiane
TOKKO Maïssa
DELAMARRE Mélissa
KARA Ceylin
NDIATH Yüsf-Jaleel
LY Hamath
BLANCHE Cléa

Mariage :

SAHIN Engin et ANOUAR Ibteissam
BENHAMOU Mestapha et AIT SALEM Fazia
KELES Yusuf et BALABAN Merve

Décès :

FLAVIGNARD Auguste
DUMOILLAT Jean
DWORZYNSKI Jan
CHIQUARD Andrée Vve DANJOIN
CABRILLON Dominique Ep LAGARDE
LEPAGE Gisèle Ep POUZOT
CHAMMARTIN Alfred
DEMETZ Jean
JULLIEN Lucien

Lauréats du concours des maisons et balcons illuminés

Le 7 janvier dernier, la Municipalité a remis les récompenses aux participants au concours des maisons et balcons illuminés.

Le gagnant de la catégorie « particulier » est M. Jacques Hussonnois rue Marcel-Blanchet (quartier de la Pontonnerie). Quant à la catégorie « commerçants », c'est M. Guillaume du magasin Fleurs et Créations au Bourg qui remporte le premier prix. A noter que chaque participant de la catégorie « particulier » a reçu un bon d'achat en fonction de la note obtenue et chaque commerçant participant a reçu un bon d'achat proportionnel à la note obtenue à valoir au Restaurant sur le lac.

La maison de M. Hussonnois gagnant dans la catégorie "particulier"



La boutique de M. Guillaume gagnant dans la catégorie "commerçant"



Histoire d'avant



Danielle Casanova

Danielle Casanova, l'indomptable !*

Si l'on sillonnait la France et l'on s'amuserait à prêter une quelconque attention aux noms des rues ou des établissements publics, nous n'aurions aucune difficulté à y lire son nom. Le chanteur Yves Duteil lui a également rendu hommage dans l'une de ses chansons, *Maquisardes*. À Chalette, c'est sur le fronton de la crèche municipale qu'est gravé son patronyme. Mais qui se cache derrière ce pseudonyme de *Danielle Casanova* ?

Son enfance et sa jeunesse

Vincentella Perini, que l'on surnommait *Lella*, est née le 9 janvier 1909 à Ajaccio. Elle est la troisième enfant d'un couple d'instituteurs. Vive, joyeuse, *Vincentella* joue dans les rues avec les enfants du quartier. À l'école elle travaille bien, lit beaucoup et possède une intelligence et un dévouement exceptionnels. Après l'école primaire, c'est le cours secondaire. Les vacances scolaires se passent à Vistale, un petit hameau de la commune de Pianu où vivent ses grands-parents. Elle est profondément attachée à sa Corse natale. Après ses études secondaires au collège du Luc dans le Var, ses parents souhaitent qu'elle prépare le concours de Normale Supérieure mais elle leur annonce qu'elle ne souhaite pas être professeure, qu'une profession libérale la tente beaucoup plus. Elle part donc à Paris pour faire des études dentaires comme elle le souhaite et où elle retrouve son frère qui y exerce le métier de journaliste. Elle s'intéresse alors au sort de toutes les victimes de la société, à commencer par celles dont les difficultés matérielles lui sautent aux yeux dans son propre entourage. En novembre 1927, à 18 ans, elle s'inscrit à l'Union fédérale des étudiants (U.F.E.). C'est là qu'elle rencontre Laurent Casanova avec qui elle se

marie le 12 décembre 1933. Les membres du l'U.F.E. étaient alors rares et, malgré son inexpérience, elle est rapidement désignée responsable de la section dentaire de cette organisation fortement marquée à gauche et où militent des étudiants communistes.

Activité politique de l'entre-deux-guerres

C'est à cette époque qu'elle se fait appeler Danielle. Elle devient très vite secrétaire du groupe de la faculté de médecine. Tout en poursuivant ses études, elle rejoint le comité central du mouvement en juin 1932, puis la direction du mouvement en 1934 où elle est la seule femme. Élue secrétaire générale de l'U.J.F.F. (mouvement de jeunes filles, pacifiste et antifasciste), elle organise par ailleurs une collecte de lait concentré pour aider les enfants d'Espagne victimes de la guerre civile. Lors de l'interdiction du P.C.F. en septembre 1939, *Danielle Casanova* passe dans la clandestinité et contribue au journal *Le trait d'union*. À partir d'octobre 1940, elle participe à la mise en place des Comités féminins en région parisienne. Tout en continuant à s'investir dans la presse clandestine, notamment à la *Pensée libre*, et en fondant la *Voix des femmes*, elle organise des manifestations contre l'occupant, notamment les 8 et 11 novembre 1940, lesquelles sont suscitées par l'arrestation du professeur *Paul Langevin* (1). Elle est arrêtée par la police française le 15 février 1942. Emprisonnée à la prison de la Santé puis au fort de Romainville fin août 1942, elle est déportée à Auschwitz le 24 janvier 1943 et y décède du typhus le soir du 9 mai 1943.

* Pierre Durand, *Danielle Casanova l'indomptable*, Éditions Messidor, Paris- 1990

(1) Paul Langevin, né à Paris le 23 janvier 1872 et décédé dans cette même ville le 19 décembre 1946. Physicien, connu notamment pour sa théorie du magnétisme. Il a très tôt une activité militante : il est signataire dès 1898 de la pétition en faveur de Dreyfus. Homme de gauche, militant pacifiste et antifasciste, il participe à la Société des Nations, créée après la Première Guerre mondiale, et se positionne nettement contre les armes chimiques et biologiques. Il est à l'origine de la création du Comité de vigilance des intellectuels antifascistes. Président de la Ligue des droits de l'homme de 1944 à 1946, après en avoir été le vice-président à partir de 1927, il fut ce que l'on appelle un compagnon de route du Parti communiste français.

Qui était Danielle Casanova ?

Héroïne de la résistance, de nombreuses rues et écoles, des collèges et des lycées ont été baptisés de son nom après la Libération, notamment à Paris. Son nom fut également donné à deux navires de la S.N.C.M.



La crèche municipale de Chalette

A l'affiche



Samedi
11 février 2012

20h30

« Le médecin malgré lui »

Théâtre de l'éventail

Aujourd'hui, les crédulités et les croyances fleurissent partout, des astres aux plantes, des marabouts aux magnétiseurs, des gourous à la théorie du complot. Peut-être le rire est-il l'alternative la plus sérieuse pour s'opposer à l'honorabilité grotesque dans laquelle nous enferment les croyances et les superstitions.



Théâtre de tréteaux
et commedia dell'arte.

Mise en scène :

Raphaël De Angelis
Avec Brice Cousin,
Raphaël De Angelis,

Linda Massoz, Cécile
Messineo, Nicolas Orland
do et Maxime Vambre

Tarifs : Plein = 8€ / Réduit = 4€



« Molière peut
être fier.
Sa relève est
assurée. »
MIDI LIBRE



Samedi
18 février 2012

20h30

« Les Variations Huston »

D'après « les Variations
Goldberg » de Nancy Huston

Il y a six voix, six monologues, six solitudes qui parlent de beauté, de jeunesse, de sexe, de violence, d'amour, de regrets, d'impuissance, de l'envie de tout envoyer en l'air, dans la colère ou l'humour, la détresse ou la détermination.



Théâtre de l'imprévu
Chanson et théâtre

Mise en scène :

Marc Wyseur / Avec Claire Vidoni, et Rémi Joussemle

Tarifs : Plein = 8€ / Réduit = 4€

Tout public / Durée : 1h20



« Un moment rare
au théâtre amené
par l'excellente
prestation de
la comédienne. »
PARISTRIBU

Brèves

Avocat-conseil :

Prochaine permanence sur rendez-vous (tél. : 02 38 89 59 03 ou 59 04) le mercredi 22 février

Comités de quartier :

► Kennedy - Château-Blanc :

• Réunion le mardi 7 février à 18 h à l'école Pierre-Perret

• Animation surprise le dimanche 26 février à partir de 15 h – Maison de Quartier de la Pontonnerie (renseignements auprès d'Aurélia au 02.38.98.87.92)

► Vésines : Réunion le mercredi 15 février à 18 h – Salle Roger-Salengro

► Pontonnerie : Réunion le mercredi 22 février à 18 h – Maison des Associations

Conseil municipal :

Séance ordinaire lundi 13 février à 20 h 30 – vote des subventions aux associations - salle du Conseil Municipal au premier étage de l'Hôtel de Ville – séance publique.

Les Croqueurs de Pavés :

Soirée du 18 février – au programme Malou (mime) et La Villageoise (chansons de bistrot à l'accordéon) au village du Cirque – angle de la rue Roger-Salengro et de la rue du Solin.

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie de Chalette réouverte :

L'établissement, suspendu depuis juin 2011 en raison de tentatives d'effraction avec dégradation, vient de rouvrir ses portes. Toutefois, l'accueil s'effectue exclusivement sur rendez-vous les lundis et mercredis. Pour obtenir un entretien, appelez le 36.46. Un télé-conseiller prendra en compte votre demande et vous serez rappelé rapidement pour une date et une heure de rendez-vous.

EN.A.C.A. :

La cérémonie du 50^{ème} anniversaire du cessez-le-feu en Algérie du 19 mars aura lieu exceptionnellement à 10h30.

Musée d'école Fernand-Boutet :

Samedi 4 février, à partir de 15 h, animation gratuite « Cartes de géographie » sur le thème de la Loire, de ses affluents et des nombreuses et célèbres villes traversées par le plus long fleuve de France.

A savoir

Certains habitants de la rue de la Garenne ont pu remarquer que, depuis quelques semaines, des arbres du petit bois la longeant étaient abattus. Pourquoi ? Sur demande de la Ville, l'A.M.E. va réaliser une bande cyclable qui justement passera à cet endroit, d'où l'abattage d'arbres afin d'élargir la chaussée et créer cette piste. Enfin, que les habitants des immeubles du Gué aux Biches qui avaient pris l'habitude de stationner en ce lieu ne s'inquiètent pas : les places de stationnement demeurent et le revêtement sera refait.

